



TAPs 5^e année, période 3 : du 7 janvier au 15 février 2019

École élémentaire de Sauve

Service du périscolaire 04 75 26 26 91

Voici arrivée la dernière période de l'année civile 2018. L'inscription se fera à nouveau auprès de la coordonnatrice Marie-Hélène Mounès. L'inscription en ligne est prévue pour la période 5, soit début avril avec au préalable une large information sur son fonctionnement. **Les personnes non reliées à internet (elles sont peu nombreuses), pourront se présenter en Mairie pour inscription cantine, garderie et TAPs.**

En cette fin d'année 2018, il convient de rappeler quelques informations à propos des Temps d'activité périscolaire (TAPs) :

Ces activités non obligatoires, gratuites et ouvertes à tous (2 à 4 fois par semaine sur justification professionnelle) s'organisent en cycles de 6 à 10 semaines appelées périodes.

Votre enfant a ainsi la chance de découvrir une nouvelle activité débouchant sur une production (réalisations diverses comme objet, spectacle etc.).

Son absence aux séances doit demeurer exceptionnelle. Merci d'en prévenir à l'avance la coordonnatrice.

L'horaire de fin de TAPs est 16h30. Or votre enfant ne sort pas avant 16h35 ou 16h40. Cela s'explique par le regroupement des enfants pour un appel qui distingue ceux qui restent en garderie du soir et ceux qui sortent. D'où ce temps nécessaire pour assurer à tous sécurité et sortie en bon ordre. Merci de votre compréhension.

Vous trouverez au dos un programme concocté par les services Municipaux (dont l'Adjointe à l'Éducation) et sous la houlette des coordonnatrices du périscolaire.

Merci aux animateurs municipaux, aux animateurs associatifs et aux auto-entrepreneurs qui déploient leur savoir-faire et leur passion pour le plus grand bonheur des enfants, et nous l'espérons des parents. Prochaine période d'inscription (pour 4^e période, entre le 8 et le 12 février inclus).

A.M. (Animateurs municipaux) : Jolan Barnoin, Stéphane Barrier et Cynthia Munoz

A.A. animateurs associatifs : École de Musique de Nyons, École de cirque Badaboum, ASOFT, Basket Club Nyonsais, le Ceder (écologie citoyenne), le Carrefour des Habitants (Cultures du monde), le club valréassien de Handball, le club d'escalade «Échanges Sports Nature» et Ex & Co (danse).

Et auto-entrepreneurs : Gaïa Du Rivau (arts plastiques), Céline Lemaitre (judo) et Marie Cabrera (Poterie).

Nous vous souhaitons une bonne fin d'année 2018 et vous transmettons nos meilleurs vœux pour 2019. Bien cordialement !

Pierre COMBES
Maire de Nyons



Colette BRUN-CASTELLY
Adjointe chargée de l'éducation et de la formation



TAPS Période 3

École élémentaire de Sauve

Lundi	Mardi	Jeudi	vendredi
Arts plastiques A.A	Jeux d'imagination A.M	Danse A.A	Les mains dans la terre A.A
Tour à tour je lis ! A.M	Sport A.M	Judo A.A	La salade sportive A.M
Contes A.A	Cultures du Monde A.A	Billes compét' A.M	Handball A.A
Basketball A.A	Top chrono ! A.M	La Terre et nous A.A	Ping-Pong A.M
La balle est dans ton camp... A.M	Musique A.A	La boîte à surprise A.M	Cirque A.A
		Informatique A.A	Informatique A.A

Animateur municipal = A.M

Animateur associatif ou auto-entrepreneur = A.A

Les périodes des TAPS 2018-2019

P4 : du 4 mars au 12 avril inclus
P5 : du 29 avril au 28 juin

Dates d'inscription

du 8 au 12 février inclus
du 5 au 9 avril inclus